



COMPRENDRE
LES POLITIQUES
DE L'UNION
EUROPÉENNE

Agriculture

Un partenariat
entre l'Europe
et les
agriculteurs

La politique agricole commune (PAC)
de l'UE au cœur de l'alimentation,
de la vie rurale et de l'environnement



COMPRENDRE LES POLITIQUES DE L'UNION EUROPÉENNE

La présente brochure fait partie d'une série destinée à présenter le travail de l'UE dans ses différents domaines de compétence, les raisons qui la guident et les résultats obtenus.

Elle est disponible en ligne:

http://europa.eu/pol/index_fr.htm
<http://europa.eu/!Dq34WN>

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| Pourquoi une politique agricole commune? | 3 |
| Comment fonctionne la politique agricole commune? . . . | 7 |
| Les activités de l'Union européenne | 8 |
| L'agriculture européenne à l'horizon 2020: relever les défis à venir | 16 |
| Pour en savoir plus | 16 |

- Comment fonctionne l'Union européenne
- Dix priorités pour l'Europe
- Les pères fondateurs de l'Union européenne
- Action pour le climat
- Affaires maritimes et pêche
- Agriculture ✕**
- Aide humanitaire et protection civile
- Banque et finance
- Budget
- Commerce
- Concurrence
- Consommateurs
- Coopération internationale et développement
- Culture et audiovisuel
- Douanes
- Éducation, formation, jeunesse et sport
- Élargissement
- Emploi et affaires sociales
- Énergie
- Environnement
- Fiscalité
- Justice, droits fondamentaux et égalité
- Marché intérieur
- Marché unique numérique
- Politique régionale
- Recherche et innovation
- Santé publique
- Sécurité alimentaire
- Transports
- Union économique et monétaire et euro

Comprendre les politiques de l'Union européenne — Agriculture

Commission européenne
Direction générale de la communication
Information des citoyens
1049 Bruxelles
BELGIQUE

Avez-vous trouvé cette publication utile?
Faites-nous part de vos commentaires:
comm-publi-feedback@ec.europa.eu

Manuscrit mis à jour en décembre 2016

Photo de couverture et en page 2:
© Phovoir
16 p. — 21 × 29,7 cm

Print ISBN 978-92-79-59632-2
doi:10.2775/86914
NA-02-16-625-FR-C

PDF ISBN 978-92-79-59622-3
doi:10.2775/487602
NA-02-16-625-FR-N

Luxembourg: Office des publications
de l'Union européenne, 2017

Printed by Bietlot in Belgium

© Union européenne, 2017

Réutilisation autorisée, moyennant mention de la source. La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39). Toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres ressources qui ne relève pas du droit d'auteur de l'Union européenne doit faire l'objet d'une demande d'autorisation directement auprès des détenteurs desdits droits d'auteur.

Pourquoi une politique agricole commune?

Les défis de l'agriculture depuis plus de 50 ans

Lancée en 1962, la politique agricole commune (PAC) de l'UE est un partenariat entre l'agriculture et la société, entre l'Europe et ses agriculteurs. Elle vise principalement:

- à renforcer la productivité de l'agriculture afin de garantir aux consommateurs une offre stable de denrées alimentaires à un prix abordable;
- et à assurer un niveau de vie décent aux agriculteurs européens.

Aujourd'hui, plus de cinquante ans plus tard, l'UE doit relever de nouveaux défis:

- garantir une production alimentaire viable qui contribuera à nourrir la population mondiale, laquelle devrait augmenter considérablement à l'avenir;
- lutter contre le changement climatique et gérer les ressources naturelles de manière durable;
- entretenir l'espace rural dans l'ensemble de l'Union et maintenir une économie rurale dynamique.

La PAC est une politique commune à tous les États membres de l'Union européenne. Elle est gérée et financée au niveau européen grâce aux ressources du budget de l'UE.

L'Union européenne compte 500 millions de consommateurs, qui ont tous besoin d'un approvisionnement fiable en aliments sains et nutritifs à un prix abordable. Néanmoins, l'environnement économique devrait rester incertain et imprévisible. Il existe en outre de nombreux défis actuels et futurs, notamment la concurrence mondiale, les crises économiques et financières, les changements climatiques et l'augmentation des coûts des intrants tels que le carburant et les engrais.

La PAC, c'est notre alimentation

En vue de relever ces défis, l'UE a créé et mis en œuvre la PAC, dont l'objectif est d'établir les conditions permettant aux agriculteurs de remplir leurs différentes fonctions dans la société, la première étant de produire des denrées alimentaires.

Grâce à la PAC, les citoyens européens bénéficient de la sécurité alimentaire. En tant que société, nous avons ainsi la garantie que nos agriculteurs produisent les aliments dont nous avons besoin.

Les agriculteurs fournissent une variété impressionnante de produits abondants, abordables, sûrs et de bonne qualité. L'Union européenne est d'ailleurs réputée dans le monde entier pour sa gastronomie et ses traditions culinaires. Grâce à ses ressources agricoles exceptionnelles, l'UE pourrait et devrait contribuer de façon décisive à la sécurité alimentaire à l'échelle de la planète.

Les Européens peuvent avoir la certitude que les agriculteurs produiront les denrées alimentaires dont ils ont besoin.



La politique agricole commune au cœur de la vie rurale

L'agriculture n'est pas qu'une question de denrées alimentaires. Elle concerne également les communautés rurales et les personnes qui y vivent. Elle concerne notre espace naturel et ses précieuses ressources.

Dans tous les États membres de l'Union européenne, les agriculteurs préservent l'espace rural et en perpétuent le mode de vie. La disparition des exploitations agricoles ou des agriculteurs aurait d'importantes répercussions négatives sur nos hameaux, nos villages et nos bourgs.

À la campagne, de nombreux emplois sont liés à l'agriculture. Les agriculteurs ont besoin de machines, de bâtiments, de carburant, d'engrais et de soins vétérinaires pour leurs animaux. De nombreuses personnes travaillent dans ces secteurs «en amont». D'autres effectuent des activités «en aval», telles que la préparation, la transformation et le conditionnement des denrées alimentaires. D'autres encore sont chargées du stockage, du transport et de la vente au détail des aliments.

Afin de permettre aux agriculteurs de travailler de manière efficace et aux secteurs situés en amont et en aval de rester modernes et productifs, il est nécessaire de donner accès aux dernières informations en matière de questions et de pratiques agricoles et de développements du marché aux agriculteurs en question, ainsi qu'aux personnes travaillant dans ces secteurs. C'est la raison pour laquelle la PAC améliore l'accès aux technologies à haut débit dans les zones rurales et contribue ce faisant au marché unique numérique connecté, l'une des dix priorités de la Commission. Au cours de la période 2014-2020, la PAC devrait fournir de meilleurs services et infrastructures internet à plus de 18 millions de citoyens des zones rurales, soit 6,4 % de la population rurale de l'UE.

L'agriculture et la production alimentaire sont donc des composantes essentielles de notre économie et de notre société. Avec ses 28 États membres, l'Union européenne compte environ 11 millions d'exploitations agricoles, ainsi que 22 millions de personnes qui travaillent dans le secteur agricole. Les secteurs alimentaire et agricole génèrent ensemble près de 44 millions d'emplois dans l'Union européenne.



© European Union

La politique agricole commune au cœur de l'environnement

Notre espace rural ne présente plus ses caractéristiques naturelles d'origine. Il a été transformé siècle après siècle par les agriculteurs, qui ont façonné notre environnement et ses paysages variés. Notre espace rural abrite de multiples espèces animales et végétales, une biodiversité qui est essentielle à son développement durable.

Les agriculteurs assurent la gestion de l'espace rural au profit de tous. Ils fournissent des biens publics, les principaux étant la bonne gestion et le bon entretien de nos sols, de nos paysages et de notre biodiversité. Le marché ne paie pas ces biens publics. Néanmoins, l'Union européenne fournit aux agriculteurs une aide au revenu en guise de rémunération pour les services rendus à l'ensemble de la société.

Le changement climatique pouvant avoir une incidence négative sur le travail des agriculteurs, la PAC leur fournit également une aide financière pour adapter leurs méthodes et leurs systèmes agricoles et faire face aux effets de ce changement climatique.

Les agriculteurs sont les premiers à mesurer la nécessité de préserver nos ressources naturelles (leurs revenus en dépendent). Afin d'éviter les répercussions négatives de certaines pratiques agricoles, l'Union européenne incite les agriculteurs à adopter des pratiques durables et respectueuses de l'environnement.

En effet, les agriculteurs sont confrontés à un double défi: produire des denrées alimentaires tout en protégeant la nature et en sauvegardant la biodiversité.

Les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, qui utilisent les ressources naturelles avec parcimonie, sont essentielles pour notre production alimentaire et notre qualité de vie, aussi bien pour aujourd'hui que pour demain et les générations futures.

Les agriculteurs assurent la gestion de l'espace rural au profit de tous.

Historique de la politique agricole de l'UE

1957

Le traité de Rome institue la Communauté économique européenne (devenue aujourd'hui l'Union européenne) entre six pays d'Europe occidentale.

1962

La politique agricole commune voit le jour. La PAC est conçue comme une politique commune, dont les objectifs sont de fournir aux citoyens de l'UE des denrées alimentaires à un prix abordable et d'assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs.

1984

La PAC est victime de son propre succès. Les exploitations agricoles deviennent tellement productives qu'elles produisent plus de denrées alimentaires qu'il n'en faut. Les excédents sont stockés et donnent naissance aux «montagnes de denrées alimentaires». Plusieurs mesures sont prises afin d'adapter les niveaux de production aux besoins du marché.

1992

La PAC passe du soutien des produits au soutien des producteurs. Le soutien des prix est réduit et remplacé par des aides directes aux agriculteurs. Ceux-ci sont encouragés à être plus respectueux de l'environnement.

La réforme coïncide avec le sommet de la Terre (Rio, 1992), qui lance le principe d'un développement durable.

2003

La PAC fournit une aide au revenu. Une nouvelle réforme de la PAC rompt le lien entre subventions et production. Les agriculteurs reçoivent à présent une aide au revenu, à la condition qu'ils veillent à préserver les terres agricoles et à respecter des normes en matière de sécurité alimentaire, d'environnement et de santé et de bien-être des animaux.

2013

La PAC fait l'objet d'une réforme qui vise à renforcer la compétitivité du secteur, à promouvoir l'agriculture durable et l'innovation, à soutenir la création d'emplois et la croissance dans les zones rurales, et à faire porter les aides financières sur l'utilisation productive des sols.



© iStockphoto/Milan Zere mski

Comment protégeons-nous la nature et la biodiversité?

Pourquoi la politique agricole est-elle définie au niveau européen?

Contrairement à la plupart des autres secteurs de l'économie, dont la responsabilité incombe aux gouvernements nationaux, l'agriculture est un secteur soutenu presque exclusivement au niveau européen. Il est important d'avoir mis en place une politique publique pour un secteur qui assure notre sécurité alimentaire, joue un rôle clef dans l'utilisation des ressources naturelles et dans le développement économique des zones rurales.

Les objectifs principaux de la PAC sont d'accroître la productivité de l'agriculture afin d'assurer aux consommateurs une offre stable de denrées alimentaires à un prix abordable, et d'assurer un niveau de vie équitable aux agriculteurs européens.

Tous les pays de l'UE partagent ce double objectif, qui ne peut être réalisé sans soutien financier aux régions agricoles et rurales. De plus, une politique agricole commune permet d'utiliser plus efficacement les ressources budgétaires que ne le feraient 28 politiques nationales.

Il n'existe qu'un seul grand marché européen pour les produits agricoles, au sein duquel une approche commune en matière de soutien à l'agriculture permet aux exploitants de bénéficier de conditions de concurrence équitables en Europe et dans le monde.

Sans la PAC, chaque pays conserverait très certainement une politique nationale dont le champ d'application et le niveau d'intervention des pouvoirs publics varieraient. L'existence d'une politique européenne permet de fixer des règles communes sur un marché unifié, de limiter si nécessaire la volatilité du marché, de préserver les gains de compétitivité réalisés grâce aux dernières réformes et d'établir une politique commerciale commune qui permet à l'UE de négocier d'une seule voix avec ses partenaires internationaux.



© European Union

L'agriculture est l'un des rares domaines dans lesquels une politique commune est principalement financée par le budget de l'UE plutôt que par les budgets nationaux.

Comment fonctionne la politique agricole commune?

L'agriculture est davantage tributaire des conditions météorologiques et du climat que bon nombre d'autres secteurs. Il existe en outre un décalage temporel inévitable entre la demande des consommateurs et les possibilités d'ajustement de l'offre par les agriculteurs: cultiver du blé ou produire du lait en plus grande quantité demande forcément du temps. De légères variations dans les volumes de production peuvent avoir des répercussions importantes sur les prix, car notre consommation alimentaire est globalement constante par rapport à d'autres produits.

Ces incertitudes commerciales justifient le rôle important que joue le secteur public pour assurer aux agriculteurs une certaine stabilité des revenus. Les agriculteurs sont au cœur d'un approvisionnement alimentaire stable et sûr bénéficiant à plus de 500 millions de citoyens. C'est pourquoi la PAC soutient les agriculteurs de la manière suivante.

- **Aide au revenu.** Des paiements directs soutiennent le revenu agricole et accordent une rémunération aux agriculteurs pour les biens publics qu'ils fournissent et qui ne sont pas habituellement rétribués par les marchés (assurer la gestion de l'espace rural, par exemple).
- **Mesures de marché.** La Commission européenne peut prendre des mesures afin de gérer les situations de marché difficiles, telles qu'une baisse soudaine de la demande causée par une alerte sanitaire ou une chute des prix résultant d'une offre temporairement excédentaire sur le marché.
- **Mesures de développement rural.** Des programmes de développement nationaux (et parfois régionaux) sont établis pour répondre aux besoins et problèmes spécifiques des zones rurales. Bien que les États membres composent leurs programmes sur la base d'une même liste de mesures, ils ont la liberté de gérer les problèmes les plus préoccupants sur leurs territoires respectifs, compte tenu de leurs caractéristiques économiques, naturelles et structurelles. L'«approche Leader», qui fait partie intégrante des programmes de développement rural, facilite la résolution de problèmes par la population locale concernée.

Le soutien du marché et les aides au revenu sont exclusivement financés par le budget de l'UE, tandis que les mesures de développement rural s'appuient sur une programmation pluriannuelle et sont cofinancées par les États membres.

Une politique financée par le budget de l'UE

Le budget alloué à la PAC fait parfois l'objet de controverses. On entend ainsi souvent dire que «la moitié du budget de l'UE y est consacrée». Cette affirmation ne tient pas suffisamment compte du mécanisme budgétaire de l'UE ou des objectifs de la PAC.

Il est vrai que la PAC absorbe environ 40 % du budget de l'UE, mais cela s'explique par le fait que l'agriculture est l'un des rares domaines où une seule politique, commune à tous les États membres, est financée essentiellement par l'UE. En comparaison, la plupart des autres politiques publiques sont financées principalement par les États membres.

Il est donc important de considérer le budget de la PAC dans le contexte de l'ensemble des dépenses publiques au sein de l'UE. On constate alors que ce budget est faible: il ne représente que 1 % de toutes les dépenses publiques dans l'UE.

En 2016, son montant s'élevait à environ 61 milliards d'euros.

Enfin, en proportion du budget de l'UE, les moyens alloués à la PAC ont diminué très fortement au cours des trente dernières années, passant de près de 75 % à moins de 40 %.

Au cours de cette période, 18 nouveaux États membres ont adhéré à l'UE, faisant plus que doubler le nombre d'agriculteurs; le budget par agriculteur est donc bien moins élevé aujourd'hui.

Les activités de l'Union européenne

La politique agricole commune s'adresse à nos agriculteurs

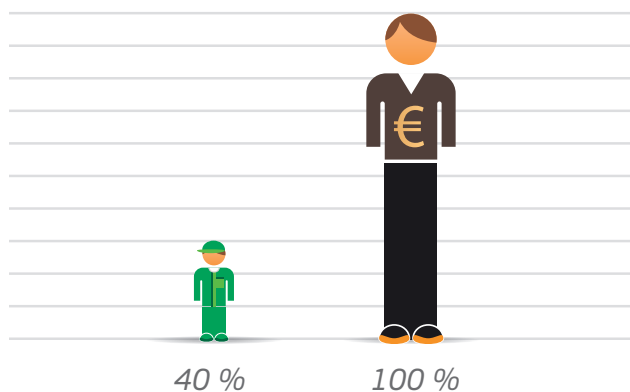
L'Union européenne compte environ 11 millions d'exploitations agricoles et 44 millions de personnes travaillant pour sa chaîne d'approvisionnement alimentaire. Les agriculteurs constituent le premier maillon de cette chaîne de production alimentaire. Ils représentent donc des acteurs stratégiques et économiques de première importance que l'Union européenne ne peut se permettre de perdre. Les compétences agricoles fondamentales et instinctives ne s'apprennent pas dans les livres, mais se transmettent de génération en génération.

Cependant, pour de nombreux jeunes, le métier d'agriculteur n'a plus d'attrait, ce qui se traduit par une diminution du nombre de vocations. En 2013, seules 6 % des exploitations agricoles étaient gérées par des agriculteurs de moins de 35 ans, tandis que 31 % d'entre elles étaient gérées par des agriculteurs de plus de 65 ans.

C'est pourquoi la PAC aide les jeunes à se lancer dans l'agriculture au moyen de subventions pour l'acquisition de terres, de machines et d'équipements. Elle offre également des bourses afin de former les agriculteurs, tant débutants que confirmés, aux dernières techniques de production.

Encourager les jeunes agriculteurs et garantir la continuité d'une génération à l'autre constituent un véritable défi pour le développement rural au sein de l'Union européenne.

SITUATION RELATIVE DES REVENUS AGRICOLES PAR RAPPORT AUX REVENUS NON AGRICOLES



Les chiffres concernent l'année 2014 et représentent le revenu d'exploitation familial par rapport au revenu moyen tous secteurs économiques confondus.

Source: Commission européenne.

PRODUCTION ANNUELLE DES AGRICULTEURS EUROPÉENS

Moyenne 2012-2014

-  **Céréales: 300** millions de tonnes
-  **Sucre: 18** millions de tonnes
-  **Oléo-protéagineux: 30** millions de tonnes
-  **Huile d'olive: 2** millions de tonnes
-  **Pommes: 10** millions de tonnes
-  **Poires: 2** millions de tonnes
-  **Agrumes: 11** millions de tonnes
-  **Vin: 170** millions d'hectolitres
-  **Viande bovine: 7** millions de tonnes
-  **Viande porcine: 20** millions de tonnes
-  **Viande de volaille: 13** millions de tonnes
-  **Œufs: 7** millions de tonnes
-  **Lait: 150** millions de tonnes

L'activité agricole est particulièrement difficile dans certaines régions d'Europe, telles que les régions vallonnées, montagneuses et/ou reculées. Il est important de préserver l'existence des communautés présentes dans ces régions. La PAC fournit des subventions afin de garantir la bonne santé économique des communautés rurales dans les zones vulnérables et d'empêcher leur disparition progressive.

Grâce à la PAC, les agriculteurs répondent aux besoins des consommateurs

Les citoyens européens sont les premiers bénéficiaires de la PAC. En effet, nos magasins et nos supermarchés proposent en permanence une abondance de denrées alimentaires à des prix généralement abordables. Aujourd'hui, dans la plupart des pays de l'Union européenne, les ménages consacrent en moyenne 11 % de leurs revenus à l'alimentation. C'est deux fois moins qu'en 1962.



Les agriculteurs veillent de plus en plus à la protection de l'environnement et à l'embellissement du paysage.

Nos agriculteurs nous assurent un approvisionnement en denrées alimentaires de haute qualité. L'Europe est considérée comme un acteur mondial de premier plan dans le secteur de l'huile d'olive, des produits laitiers, de la viande, des vins et des spiritueux. En outre, nous pouvons facilement connaître la provenance de nos aliments et leurs méthodes de production grâce aux règles européennes de traçabilité et d'étiquetage, qui fournissent aux consommateurs les informations dont ils ont besoin pour acheter leurs aliments en connaissance de cause.

De nombreux consommateurs européens préfèrent acheter des produits locaux et régionaux lorsque ceux-ci sont disponibles. Les spécialités traditionnelles sont de plus en plus prisées; c'est la raison pour laquelle les agriculteurs ont tendance à vendre leurs produits directement aux consommateurs sur les marchés agricoles et à transformer leurs propres produits afin d'y ajouter une valeur locale. L'UE soutient ces initiatives, c'est pourquoi elle offre une protection à plus de 3 400 produits en leur accordant une «indication géographique». Ces dernières permettent d'identifier un produit comme étant originaire du territoire d'un certain pays, d'une région ou d'une localité, dans les cas où une qualité, une réputation ou une autre caractéristique déterminée peut être attribuée essentiellement à cette origine géographique.

Les agriculteurs sont les gestionnaires de l'espace rural

Près de la moitié des terres de l'Union européenne est consacrée à l'agriculture, ce qui confère une grande importance à cette dernière en matière d'environnement naturel. Au fil des siècles, l'agriculture a contribué à la création et au maintien de la diversité d'habitats semi-naturels, lesquels modèlent aujourd'hui les nombreux paysages de l'UE et abritent une multitude

d'espèces sauvages. L'agriculture et la nature s'influencent donc mutuellement. Grâce aux réformes successives de la PAC, nos pratiques agricoles deviennent de plus en plus respectueuses de cet environnement.

Les agriculteurs d'aujourd'hui ont dès lors un double rôle: produire notre alimentation, mais aussi gérer l'espace rural, ce qui revient à fournir des biens publics. L'ensemble de la société, actuelle et future, profite d'un espace rural soigneusement géré et bien entretenu. Il est donc normal que la PAC récompense les agriculteurs pour ces biens publics précieux qu'ils nous fournissent.

À la suite de la réforme de 2013, pour recevoir la totalité de leurs aides au revenu, les agriculteurs doivent adopter des pratiques agricoles viables du point de vue de l'environnement. Concrètement, cela signifie qu'ils doivent préserver les prairies permanentes (l'herbe fixe bien le dioxyde de carbone, ce qui contribue à lutter contre le changement climatique), cultiver un nombre minimal d'espèces et exploiter 5 % de leurs terres arables selon des principes qui stimulent la biodiversité («surfaces d'intérêt écologique»). Les agriculteurs peuvent prétendre à des aides supplémentaires s'ils adoptent des pratiques agricoles plus strictes du point de vue de l'environnement.

De plus, la PAC favorise les pratiques agricoles telles que la préservation des prairies permanentes et la sauvegarde de la valeur esthétique du paysage, en réponse à une attente des citoyens.

La protection de la biodiversité et des habitats des espèces sauvages, la gestion des ressources en eau et la lutte contre le changement climatique sont d'autres priorités que les agriculteurs sont tenus de respecter.

À cet égard, le programme Natura 2000 de l'Union européenne s'avère très utile. Il s'agit d'un réseau de quelque 27 000 sites, couvrant environ 20 % du

territoire de l'UE, qui vise à protéger la biodiversité en Europe. Les sites ne sont pas des zones protégées «clôturées», mais sont ouverts et souvent tributaires de l'utilisation des terres et des activités humaines durables qui les ont façonnés et entretenus au fil des ans. De nombreux sites se trouvent sur des terres agricoles, et les agriculteurs s'engagent à gérer les terres d'une manière spécifique afin de protéger la biodiversité.

L'économie et la vie rurales dépendent de l'agriculture

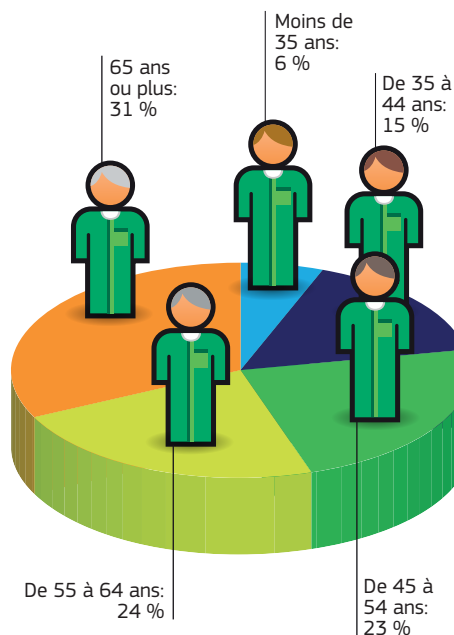
Bien que l'agriculture constitue la principale activité économique dans la plupart des zones rurales, les activités des agriculteurs ne se limitent pas à la production de denrées alimentaires. Ils transforment souvent leur production pour la vendre directement aux consommateurs. C'est pourquoi la réforme de 2013 promeut la vente directe des denrées alimentaires, par exemple sur des marchés agricoles.

Près de la moitié de la population de l'Union vit dans des zones rurales. Sans l'agriculture, peu de facteurs assureraient la survie et la cohésion d'un bon nombre de communautés. Si l'agriculture venait à disparaître, de nombreuses régions seraient confrontées à un problème d'abandon des terres.

Dès lors, la PAC fournit une assistance financière aux agriculteurs afin de s'assurer qu'ils poursuivent la culture de la terre et de créer des emplois supplémentaires, notamment grâce à la rénovation de leurs villages, à la protection du paysage ou à la mise en place de projets de patrimoine culturel, mais aussi grâce à de nombreuses autres activités qui sont directement ou indirectement liées à l'agriculture et à l'économie rurale.

Un exode rural provoqué par une diminution des possibilités d'emplois et un chômage élevé peut ainsi être évité. Les services publics, tels que les écoles et les

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION AGRICOLE



Source: Eurostat, 2013.

structures de santé, sont maintenus et améliorés afin d'encourager les habitants des zones rurales à y rester pour y élever leurs enfants.

Le dynamisme des petites exploitations familiales devra par ailleurs être renforcé. De nombreux agriculteurs ont plus de 55 ans; ils prendront un jour leur retraite et quitteront l'agriculture active. L'Union européenne reconnaît que la pyramide des âges des agriculteurs est devenue un sujet de préoccupation dans ce secteur. Aider les jeunes agriculteurs à se lancer dans le métier est une politique incontournable que l'Europe se doit d'appliquer afin de permettre aux zones rurales de relever efficacement les nombreux défis qui les attendent.



L'agriculture a besoin des jeunes.



L'efficacité et la compétitivité de l'agriculture sont essentielles pour assurer la croissance et créer des emplois en Europe.

La PAC stimule la compétitivité et l'innovation

La PAC aide les agriculteurs à augmenter leur productivité et à améliorer leurs compétences techniques.

À ses débuts, la PAC encourageait les agriculteurs à utiliser des machines modernes et de nouvelles techniques, y compris des engrais chimiques et des produits phytopharmaceutiques. Ceux-ci étaient nécessaires, car la priorité à l'époque était d'accroître la production de denrées alimentaires pour la population.

Cette politique s'est révélée très efficace. La productivité et les rendements des cultures ont augmenté de manière spectaculaire, bien qu'ils soient stables depuis 2000. Dans les années à venir, la recherche et l'innovation seront essentielles pour permettre aux agriculteurs de produire davantage avec moins de ressources.

Les priorités ont changé en raison des excédents alimentaires qui ont résulté de cette politique. Désormais, la PAC aide les agriculteurs à :

- mener leurs activités en réduisant les émissions de gaz à effet de serre;
- utiliser des techniques agricoles respectueuses de l'environnement;
- respecter les normes relatives à la santé publique, à l'environnement et au bien-être animal;
- produire et vendre les spécialités alimentaires de leur région;
- utiliser de façon plus productive les forêts et les bois;
- développer de nouvelles utilisations pour les produits agricoles dans des secteurs tels que les cosmétiques, la médecine et l'artisanat.

Les fonds de recherche européens sont consacrés à l'élaboration de nouveaux systèmes agricoles qui permettent aux agriculteurs de relever les nombreux

défis qui les attendent, en particulier ceux liés aux effets du changement climatique et de la pression croissante sur les ressources naturelles. À l'avenir, nos agriculteurs devront produire davantage avec moins de ressources. Ils pourront y parvenir grâce au développement d'instruments, tels que les partenariats d'innovation, qui visent à promouvoir l'innovation dans l'agriculture en comblant le fossé qui existe entre la recherche et la pratique agricole, et en facilitant la communication et la coopération entre les acteurs de la filière (agriculteurs, conseillers, secteur agro-industriel, chercheurs, administrations, etc.).

La modernisation, une autre priorité de la PAC

La modernisation des exploitations agricoles a toujours été et reste un objectif important de la PAC. De nombreux agriculteurs européens ont bénéficié de subventions afin de moderniser leurs bâtiments agricoles et leurs machines. D'autres ont utilisé les subventions afin d'améliorer la qualité de leur bétail ainsi que les conditions d'élevage.

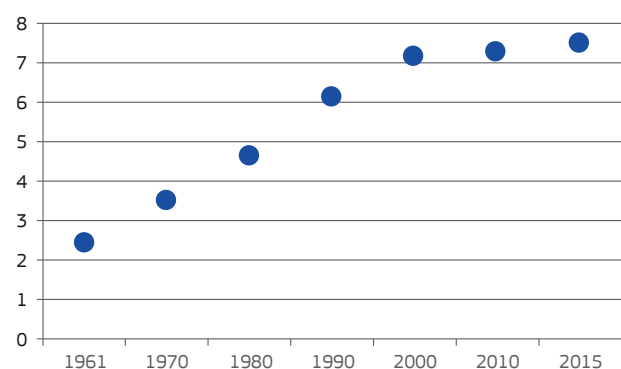
Le défi consiste à s'assurer que la modernisation aidera les agriculteurs à devenir économiquement compétitifs et à appliquer des techniques viables du point de vue de l'environnement.

Les mesures de développement rural de la PAC resteront un moteur important de changement et de progrès: elles continueront d'offrir aux agriculteurs des possibilités d'améliorer leurs exploitations et, plus généralement, l'espace rural dans lequel ils vivent.

Au cours des dix prochaines années, nos agriculteurs deviendront plus efficaces et plus compétitifs.

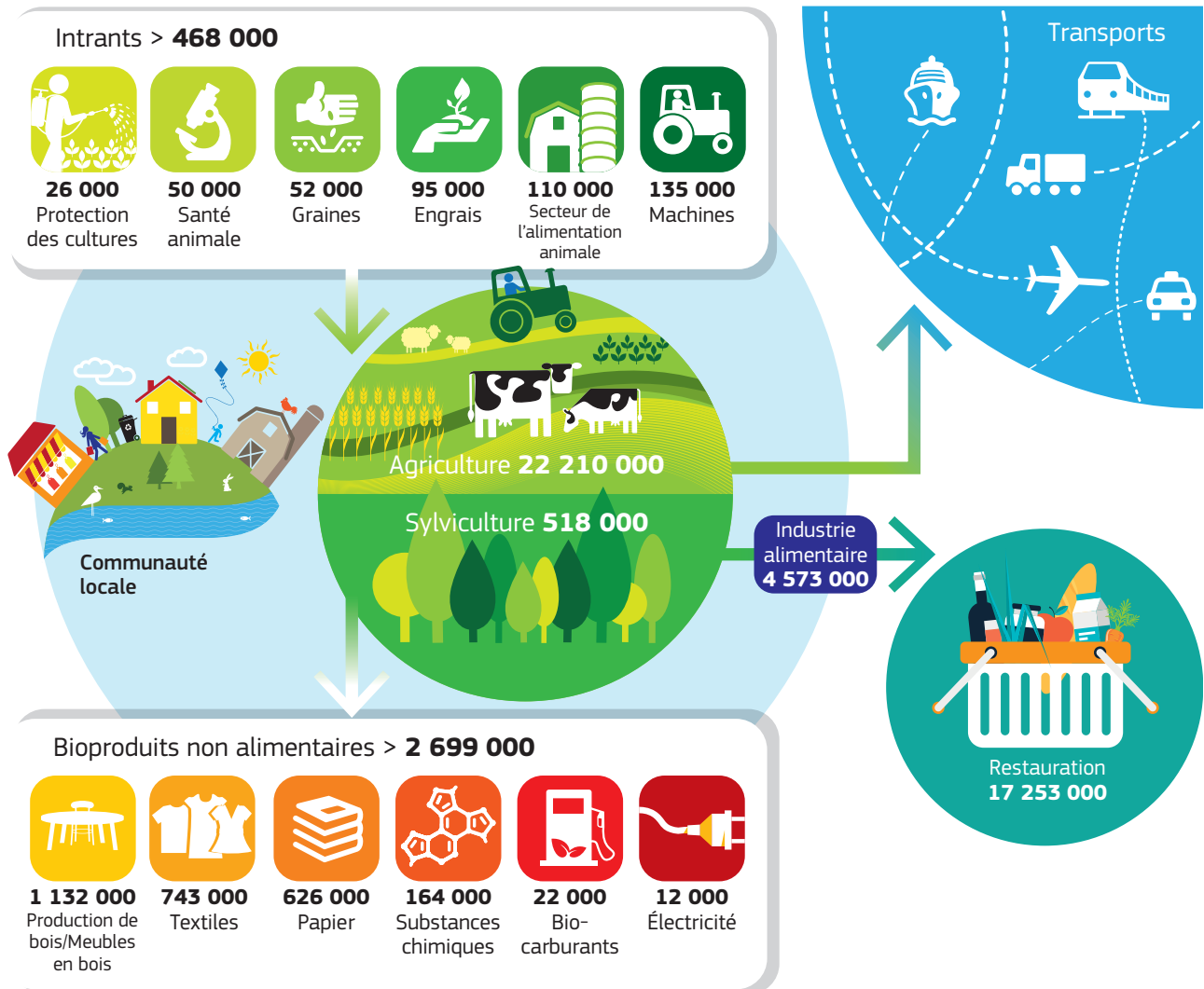
Entre 2014 et 2020, l'UE prévoit de proposer aux agriculteurs un peu moins de 4 millions de places pour intégrer des formations ainsi que 1,4 million de sessions consultatives axées sur les performances économiques et environnementales des exploitations agricoles. Près de 335 000 agriculteurs peuvent s'attendre à bénéficier d'une aide à l'investissement afin de restructurer et de moderniser leurs exploitations,

DES AGRICULTEURS PLUS EFFICACES: RENDEMENTS DU BLÉ DANS LES SIX ÉTATS MEMBRES FONDATEURS



Rendement en tonnes par hectare. Source: Commission européenne.

NOMBRE DE PERSONNES EMPLOYÉES DANS L'AGRICULTURE, LA SYLVICULTURE ET LES INDUSTRIES CONNEXES (*)



Les chiffres concernent la période 2012-2013 (agriculture, industrie alimentaire et restauration) et l'année 2009 (autres secteurs).

(*) Emplois à temps plein et à temps partiel.

Sources: Joint Research Centre, *The bioeconomy in the EU in numbers*, 2015; Eurostat, *Structural Business Statistics*, 2015; Eurostat, *Farm Structure Survey*, 2013. Pour les chiffres relatifs aux intrants: données issues de l'industrie.

et 175 000 jeunes agriculteurs recevront une aide en vue de démarrer leur exploitation.

Les subventions et les prêts jouent un rôle certes majeur dans l'aide apportée aux agriculteurs, mais d'autres moyens existent afin de leur venir en aide, tels que des systèmes et des assurances de garantie financière.

Pourquoi les agriculteurs ne bénéficient-ils pas toujours d'un juste revenu?

La grande majorité des exploitations agricoles sont relativement petites. En moyenne, l'agriculteur européen ne possède que 16 hectares de terres (soit environ 22 terrains de football) et 66 % des exploitations agricoles ont une superficie inférieure à 5 hectares.

En raison de la taille réduite de leurs exploitations, les agriculteurs peuvent éprouver des difficultés à vendre

leurs produits aux meilleurs prix du marché. Ces derniers ne récompensent pas toujours leurs efforts visant à améliorer la qualité et à valoriser les produits.

La PAC aide de plus en plus les agriculteurs à renforcer leur position de négociation vis-à-vis des autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

L'Union européenne aide les agriculteurs en favorisant:

- la création d'organisations de producteurs qui permettent aux agriculteurs de se regrouper afin de vendre leurs produits collectivement, et donc d'exercer un plus grand pouvoir de marché au sein de la chaîne d'approvisionnement alimentaire;
- d'autres formes de coopération qui donnent aux agriculteurs plus de poids sur le marché et augmentent leurs marges bénéficiaires et leur compétitivité;
- des types de production spécialisée telle que l'agriculture biologique;



Plusieurs programmes européens veillent au maintien de la réputation de qualité des denrées alimentaires de l'UE.

- les relations contractuelles dans la chaîne d'approvisionnement;
- la création de fonds de mutualisation et de régimes d'assurance pour permettre aux agriculteurs de mieux répondre à l'instabilité du marché et à la diminution rapide des prix.

En outre, des outils de gestion des risques et de commercialisation peuvent améliorer la position des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire. La réforme de 2013 fournit une aide financière aux agriculteurs qui désirent utiliser de tels outils.

Des denrées alimentaires de qualité, clé du succès

L'Europe est réputée pour sa très large gamme de produits alimentaires, de vins et de bières de qualité, qui s'exprime dans ses grandes traditions culinaires.

Pour promouvoir la qualité et la sécurité des aliments, l'Europe a élaboré au fil des ans de nombreux instruments: normes de commercialisation, systèmes de qualité signalant les produits présentant une qualité spécifique, systèmes de certification, règles d'hygiène, etc.

NORMES DE COMMERCIALISATION. Ces normes existent pour la plupart des produits agricoles. Elles définissent les catégories des produits, les caractéristiques minimales à respecter et certaines exigences concernant l'étiquetage. Elles informent également le consommateur (entre autres sur l'origine ou la variété des fruits et légumes) et permettent de comparer les prix entre produits d'une qualité équivalente. Enfin, ces normes facilitent le commerce en Europe.

SYSTÈMES DE QUALITÉ SIGNALANT LES PRODUITS AYANT UNE QUALITÉ SPÉCIFIQUE.

Trois dénominations existent, chacune étant liée spécifiquement à une origine géographique: «appellation d'origine protégée», «indication géographique protégée» et «spécialité traditionnelle garantie». En quoi sont-elles différentes?

- L'appellation d'origine protégée (AOP) valorise un aliment produit entièrement dans une région déterminée avec un savoir-faire reconnu et des ingrédients de la région, et dont le caractère est lié à son origine géographique. On trouve parmi les AOP de nombreux fromages (comme le queso manchego), de la charcuterie (prosciutto di San Daniele, par exemple), des huiles d'olives (Ombrie, Kalamata, Montoro-Adamuz, etc.), mais aussi des fruits et légumes et bien sûr de nombreux vins.
- L'indication géographique protégée (IGP) signale un aliment dont la qualité ou la réputation est liée à une région dans laquelle au moins une étape de la production a eu lieu. Elle s'applique par exemple à des bières (Münchener Bier, Ceskobudejovické Pivo, etc.), à des viandes (bœuf écossais, de nombreuses volailles françaises, etc.), mais aussi à des produits de la boulangerie ou de la pêche (le saumon d'élevage écossais, par exemple).
- La spécialité traditionnelle garantie (STG) est le label de qualité européen accordé aux aliments produits selon une recette traditionnelle, tels que la Kriek STG (Belgique, bière), le Hollandse maatjesharing STG (Pays-Bas, poisson), le File Elena STG (Bulgarie, produit à base de viande) ou le Prekmurska gibanica STG (Slovénie, gâteau).



Appellation d'origine protégée: ce label de qualité européen garantit l'origine géographique de denrées alimentaires.



Indication géographique protégée: un label de qualité européen pour des denrées alimentaires étroitement liées à une région donnée.



Le logo européen pour les produits bio.



Spécialité traditionnelle garantie: ce label souligne le caractère traditionnel des denrées alimentaires, que ce soit dans leur composition ou leur mode de production.

AGRICULTURE BIOLOGIQUE. Il existe un logo européen spécifique pour l'agriculture biologique qui garantit le respect des normes de production européennes en matière d'agriculture biologique. L'agriculture biologique respecte les cycles naturels des plantes et des animaux et minimise notre impact sur l'environnement. Les méthodes de production respectent une législation européenne précise et exigeante.

SYSTÈMES DE CERTIFICATION. Les systèmes volontaires de certification de la qualité des aliments garantissent le respect d'un cahier des charges pouvant comprendre des exigences en matière de protection de l'environnement, de bien-être animal, d'arôme et de goût des produits ou de commerce équitable. La Commission a élaboré des lignes directrices pour harmoniser ces systèmes, pour limiter les contraintes imposées aux producteurs et s'assurer que les consommateurs ne sont pas induits en erreur.

RÈGLES D'HYGIÈNE. Ces règles s'appliquent «de la ferme à la table» pour les aliments produits dans l'UE ou importés de pays tiers. La stratégie de sécurité alimentaire de l'UE se fonde sur des règles relatives à la sécurité des produits destinés à l'alimentation humaine et animale, sur des avis scientifiques indépendants et accessibles au public, sur des mesures de contrôle et sur le droit du consommateur à faire son choix sur la base d'une information complète.

Enfin, la Commission européenne et les pays membres de l'UE soutiennent les agriculteurs qui s'engagent dans des démarches de qualité, par des mesures de développement rural et par des actions de promotion.

L'UE ouvre son marché aux pays en développement

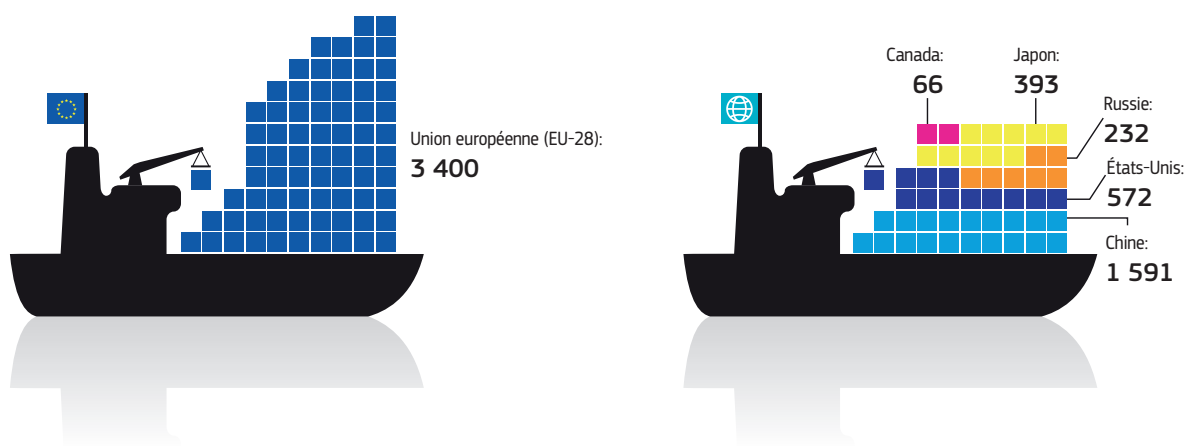
L'Union européenne est de loin le premier importateur mondial de denrées alimentaires.

Grâce à sa politique de développement, l'Union européenne aide les pays en développement à vendre leurs produits agricoles sur son territoire, en leur offrant un accès privilégié à son marché.

Les produits agroalimentaires importés dans l'UE depuis certains pays les moins avancés (PMA) représentaient un montant de 3,4 milliards d'euros en 2015. C'est plus que les cinq autres principaux importateurs réunis (2,9 milliards d'euros pour la même année, répartis entre le Canada, la Chine, les États-Unis, le Japon et la Russie).

L'Union européenne entretient des liens commerciaux et de coopération étendus avec les pays tiers et les organisations commerciales régionales. En outre, elle a conclu (ou est en train de négocier) des accords de commerce bilatéraux avec ses proches voisins et d'autres pays, ainsi que des accords de partenariat économique avec les pays en développement.

IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES DANS L'UE ET DANS D'AUTRES PAYS CLÉS EN PROVENANCE DE PAYS LES MOINS AVANCÉS



L'Europe, un grand exportateur d'aliments de qualité

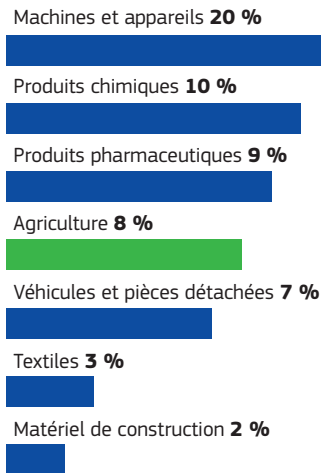
Grâce à son climat favorable, à ses sols fertiles et aux compétences techniques de ses agriculteurs, l'Europe est l'un des producteurs de produits agricoles les plus importants au monde.

La production alimentaire devra toutefois s'intensifier dans le monde afin de nourrir une population mondiale qui devrait croître considérablement au cours des années à venir. Avec la PAC, l'Union européenne contribue grandement à relever ce défi, c'est pourquoi elle doit poursuivre ses investissements dans le secteur agricole.

Le volume, la diversité et la qualité de ses produits font de l'UE un grand exportateur. Elle est en réalité le premier exportateur de produits agricoles (principalement de produits transformés présentant une forte valeur ajoutée). Grande exportatrice de produits agricoles, l'UE enregistre toutefois un excédent commercial constant pour ce type de produits. En effet, 25 % de son excédent commercial sont imputables aux exportations de produits agricoles.

L'Union européenne est l'un des membres les plus importants et les plus actifs de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Elle y joue un rôle constructif dans l'élaboration de règles communes innovantes et prospectives en matière de commerce mondial, y compris dans le domaine de l'agriculture. En soutenant le rôle de l'OMC, l'Union européenne contribue à maintenir un système commercial libre, équitable et ouvert pour tous les pays du monde.

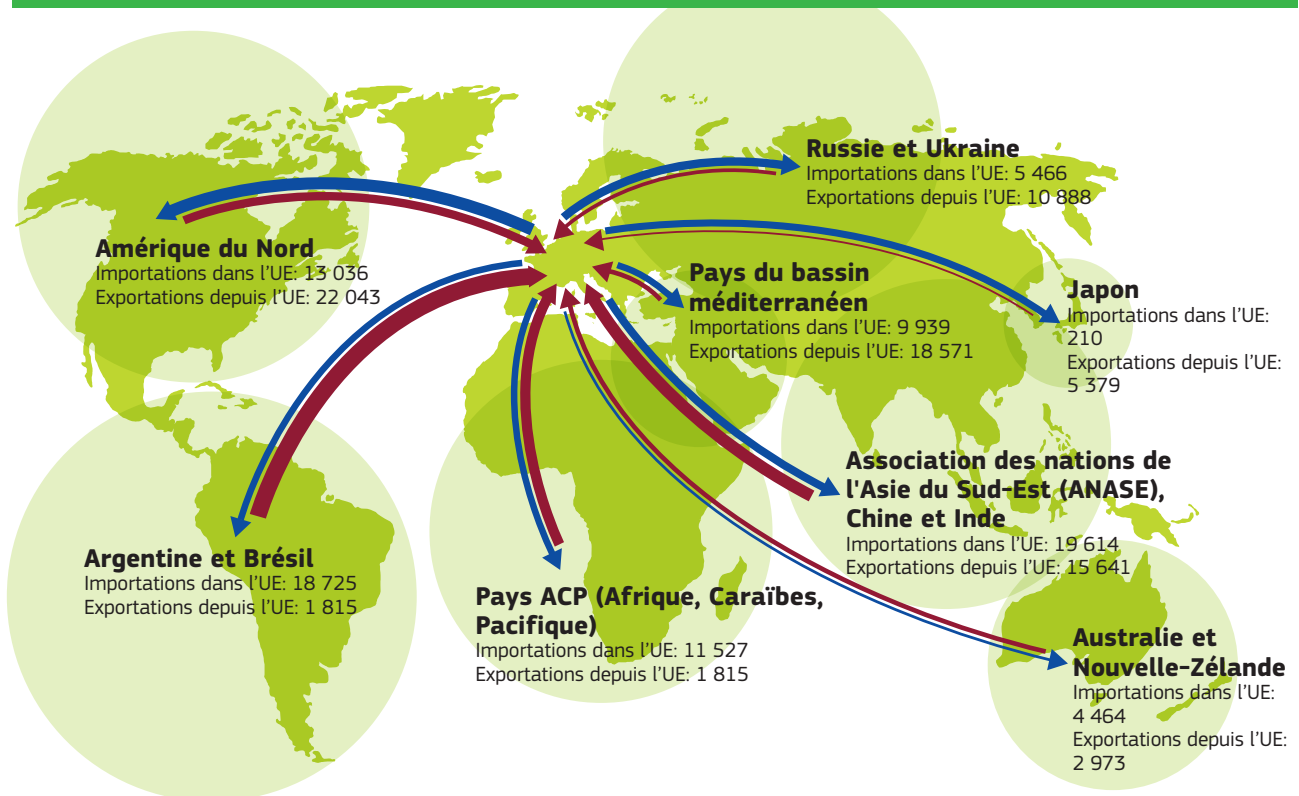
EXPORTATIONS DE L'UE PAR SECTEUR



Données relatives à l'année 2015 (EU-28).
Source: Commission européenne.

Le flux des importations et des exportations agricoles à destination et en provenance de l'Union européenne est illustré ci-dessous.

COMMERCE DE PRODUITS AGRICOLES



Moyenne pour la période 2013-2015 en millions d'euros.
Source: GTA.

L'agriculture européenne à l'horizon 2020: relever les défis à venir

La politique agricole commune garnit nos assiettes de produits sains, de haute qualité et sûrs, à un prix abordable et équitable.

La PAC a évolué au fil des ans pour répondre à l'évolution économique et aux exigences des citoyens. La plupart des citoyens soutiennent cette politique et reconnaissent ses avantages.

En 2013, la PAC a fait l'objet d'une réforme destinée à la préparer aux enjeux de demain. Cette réforme tient compte des attentes de la société et ses effets seront considérables: les aides directes seront plus justes et

plus écologiques, la position des agriculteurs dans la chaîne de production alimentaire sera renforcée par rapport aux autres acteurs de la chaîne, et la PAC deviendra plus efficace et transparente dans son ensemble. La réforme de la PAC constitue la réponse forte de l'UE aux enjeux de la sécurité alimentaire, du changement climatique, de la croissance et de l'emploi dans les zones rurales.

La PAC continuera de promouvoir une croissance intelligente, durable et inclusive et, comme elle le fait depuis ces cinquante dernières années, d'évoluer et de bénéficier à tous les citoyens européens.

Pour en savoir plus

- ▶ **Site web de la Commission européenne consacré à l'agriculture:** http://ec.europa.eu/agriculture/index_fr.htm
- ▶ **Vous avez des questions sur l'Union européenne? Europe Direct possède les réponses:**
00 800 6 7 8 9 10 11 — <http://europedirect.europa.eu>

